

quoy il luy plaist rendre salaire à nos oeuvres. Et ainsi nous voyons maintenant que ceux qui s'attribuent aucun merite, sont bien envyrez d'une folle arrogance: et qu'il faut qu'ils se mescognoissent du tout, et qu'ils ne regardent point à leurs povretez. Mais si nous cognoissons quelles sont nos oeuvres: nous aurons tousiours de quoy gemir, et demander pardon à Dieu. Et cela fera que nos oeuvres, combien qu'elles soyent imparfaites, neantmoins seront receuës de Dieu. Et pourquoy? d'autant qu'il nous espargne comme ses enfans. Et ainsi il ne nous rend pas ce qu'il nous doit, ne ce que nous avons desservi: mais ce qu'il luy plaist de nous donner par sa pure liberalite. Cependant il baille à nos oeuvres une telle recompense, afin que nous soyons tant plus affectionnez à le servir, et que nous cognoissions que ce n'est point peine perdue: mais qu'il nous faut employer pour luy comme pour nostre Maistre, et nostre Prince: et que nous-nous appliquions du tout à son service, encores que ce ne soit point en telle perfection qu'il seroit requis.

LE DOUZIEME SERMON SUR LE CHAP. IV.
V. 44—49 ET CHAP. V. V. 1—3.

DU VENDREDI 7^E DE JUIN 1555¹⁾.

D'autant qu'il est difficile que le monde soit retenu sous la suiection de Dieu: voila pourquoy de son costé apres avoir choisi un peuple, l'a voulu reigler, non seulement pour un coup: mais tant de fois, que le peuple devoit bien estre accoustumé au ioug. Et voila comme il en use iournellement en son Eglise. Ce devoit bien estre assez que nous eussions entendu la verite de nostre Dieu en un mot: mais pource que nous ne croyons pas si promptement, comme il seroit requis: et quand nous avons commencé, que nous declinons, finalement, que nous mettons en oubli ce qu'on nous avoit enseigné. Voila pourquoy (di-ie) il ne se contente pas de nous avoir exposé pour un iour ce qui nous est necessaire pour nostre salut, mais il nous le reduit en memoire, et l'imprime en nos coeurs tant qu'il est possible. Voila pourquoy Moyse recite en ce passage, que non seulement il a baillé la Loy en Horeb: mais apres avoir fait son circuit de quarante ans ou environ, il a derechef instruit le peuple, mesmes que par tout ce temps-la il n'a cessé de tousiours remettre au devant ce que desia

Dieu luy avoit commandé de publier: comme desia aussi il en a este touché ci dessus. Mais la diligence que nous voyons en Moyse, n'est pas superflue: quand il dit, *qu'estans venus aupres du Iordain, ayans desconfit Seon roy des Amorrheens, et Og roy de Basan son voisin, qu'il a encores remis en memoire les statuts et ordonnances de Dieu*, afin que le peuple s'y arrestast, et qu'il en eust l'usage, et que s'il n'avoit point este suffisamment enseigné, que pour le moins alors il cogneust la verite de Dieu pour s'y arrester. Voila ce que Moyse a entendu en ce passage. Or notamment il met ici *la Loy, les Tesmoignages, les Statuts, et les Droitures*, pour mieux exprimer (comme nous avons touché par ci devant) que Dieu n'a point à demi enseigné son peuple, ou qu'il n'a point proposé une doctrine obscure, ou courte, ou imparfaite: mais qu'en la Loy il a compris tout ce qui estoit bon et utile: et que si le peuple s'arreste là, il n'y aura plus rien à s'enquerir, qu'en tout et par tout il sera conduit. Voire: car c'est pleinement une doctrine que la Loy: comme aussi le mot est prins de là. Et puis il y a *les tesmoignages*: qui emportent autant comme si Dieu declairoit qu'il contracte avec les hommes, qu'il articule, qu'il ne laisse, ou n'oublie rien de ce qui est pour entretenir ceste alliance mutuelle, quand il luy plaist de nous adopter pour son peuple, et son Eglise, et pour nous amener à Dieu. Tout ce qui concerne ceste conionction spirituelle entre luy et nous, est compris sous ce mot de *Tesmoignage*: pource que ce sont les articles. Car quand on voudra contracter, on mettra ce qui est pour une partie, et pour l'autre. Nous voyons donc comme Dieu a ici protesté que la Loy avoit une doctrine suffisante, moyennant que les hommes se tiennent sous icelle. Il y a puis apres les *statuts, les droitures*. Or c'est merveille que Dieu mette une telle peine de nous enseigner, et qu'aussi il declare qu'il n'a rien omis: toutesfois que nos esprits sont si vollages que nous appetons tousiours ie ne say quoy de meilleur, que ce que nous pourrons trouver en la parole de Dieu. Ceste curiosite diabolique a regné de tout temps au monde. Et auourd'huy on voit que quoy qu'on face, on ne peut venir à bout de ceste cupidité maudite, que les hommes veulent tousiours estre plus sages que Dieu ne l'entend. Et pourquoy? Car nous ne pouvons pas porter envie, quand sa parole nous est preschee, qu'il ne nous ait déclaré tout ce qui estoit bon. Or cependant nous fretillons, et voulons tousiours avoir et ceci et cela, outre ce que Dieu nous a monstré. Quand donc un tel vice se declare en nous: d'autant plus faut-il retenir l'advertissement qui est ici contenu: c'est assavoir que si nous voulons souffrir que Dieu soit nostre maistre, que nous trouverons en son escole toute perfection de sa-

1) Ce sermon correspond au premier de la collection de 1562, p. 10—30, où cependant il est dit se rapporter au Ch. IV, v. 44—46 seulement.

gesse. Car sa Loy desia est pour nous rendre prudens. Et puis elle contient (comme nous avons dit) les articles qui sont pour nous unir à nostre Dieu. Et voila où est nostre felicité et gloire. Et puis elle nous monstre la reigle de bien faire, qu'il n'est plus question de chercher ce que Dieu approuve: car nous avons et statuts, et droitures. Nous savons bien donc, et sommes tous persuadez que nostre vie sera plaisante à Dieu, quand nous ne passerons point les limites qu'il nous a assignées. Mais si nous y adioustons rien qui soit: ne pensons point que Dieu approuve cela comme droiture, ou comme chose bonne: car il n'a rien oublié de ce qui estoit necessaire et utile. Or ces deux points sont bien dignes d'estre notez. Car c'est pour nous faire avoir en plus grande recommandation la doctrine qu'on nous propose tous les iours au nom de Dieu. Quand nous voyons que c'est une sagesse parfaite, ne devons-nous pas y appliquer tous nos sens, et nous y retenir? quand nous voyons que Dieu ne cesse, mais qu'il continue iournellement pour nous enseigner: ne devons-nous pas aussi de nostre costé estre attentifs et diligens à profiter sous luy? Et si du premier coup nous n'y sommes point tant adonnez qu'il seroit requis, en toute nostre vie ne devons-nous pas nous efforcer pour tousiours mieux savoir la volonte de Dieu, iusques à tant que nous soyons despouillez de toute ignorance: qui sera quand nous serons retirez du monde, et non point devant? Or ce que Moyse a fait, il est certain qu'aujourd'huy il nous doit servir d'exemple et de reigle. Car il ne s'est point fait aussi à la vollee. Et puis Dieu l'a constitué comme un miroir à tous Prophetes, et à tous ceux qui ont la charge d'enseigner en l'Eglise de Dieu. Cognoissons donc que Dieu ne veut point que nous recevions en un iour sa verité, autant comme si une leçon nous estoit assez: mais qu'on nous reitere ce que nous avons entendu, afin que cela nous demeure, et qu'il soit tellement enraciné en nous, que nous n'ayons plus d'excuse que nous puissions alleguer: O ie n'avoie pas esté encores bien informé. Dieu donc de sa part est tousiours prest, afin que nous ne puissions errer, sinon à nostre escient, et par certaine malice. Or il est ici notamment fait mention du *temple de Pheor*, pour monstre, combien que le peuple eust là un obiect pour se destourner à superstitions: qu'il y a eu le remede aussi, que Dieu l'a trop sollicité par sa parolle, à ce qu'il ne se meslast point parmi les idolatries des Payens. Il est vray que ç'a esté un chastiment dur, qu'il faille que le peuple ait tousiours devant son regard le temple d'un Idole. C'estoit comme si Dieu les eust despitez pour dire: Ie vous avoie appellé pour posseder une terre laquelle a esté dediee à mon service, là vous n'eussiez rien veu qui vous eust

deu offenser: car mon sanctuaire eust esté dressé au milieu de vous, i'eusse esté adoré purement selon ma Loy, la terre n'eust pas esté prophanee des superstitions anciennes, tout cela eust esté rasé, qu'on n'eust ouy sinon resonner mes louanges: maintenant vous voici en un coin de pays, là où vous contemplez un temple d'Idole, là où il y a des abominations vilaines. C'est donc comme une vengeance que vous sentez de vos pechez: d'autant que vous n'avez pas esté dignes d'entrer en la terre que ie vous avoie promise. Voila donc comme Dieu a voulu chastier son peuple quand il l'a laissé habiter aupres du temple de Pheor. Et aujourd'huy quand nous sommes meslez parmi les Idolatres, et que nous sentons les ordures qu'ils commettent, et comme ils pervertissent toute la religion: sachons que Dieu par ce moyen-la nous punit, et qu'il nous humilie pour le moins, à cause de nos pechez. Et nous devons gemir, non seulement pour les offenses qui se commettent par les incredules: mais sachans bien que nous ne sommes pas dignes que tout le monde soit reformé, et qu'il y ait un accord, et une melodie en religion, que Dieu soit adoré purement par tout: nous ne sommes pas dignes de voir cela. Ainsi selon que les superstitions nous sont prochaines, et que nous sommes contraints d'en voir les marques, ou d'en ouyr quelque chose: que nous imputions cela à nos pechez. Mais quoy qu'il en soit, Dieu n'a pas laissé de donner un bon remede au peuple d'Israel. Car quand la Loy a esté ainsi enseignée par Moyse, c'estoit comme si Dieu eust separé les siens d'avec les povres aveugles qui s'estoyent esgarez en superstitions. Or là dessus nous avons à noter, combien que tout le monde soit perverti, et qu'on voye de grandes confusions, et que tout soit plein d'erreurs et de corruptions: neantmoins que nous avons la parolle de Dieu pour nous guider, qu'elle nous doit fortifier pour despiter toutes les superstitions des Idolatres. Et si nous sommes si pleins de vanité de nous decliner ne çà ne là, apres que Dieu nous aura donné sa parolle, il n'y aura point d'excuse. Car comme i'ay desia dit, ce nous doit estre une assez bonne bride, moyennant que Dieu nous declaire sa volonte. Quand tout le monde tirera au rebours, et que les uns auront une fantasie, les autres auront quelque religion apparente: toutesfois cela doit estre frivole, quand nous aurons ouy la voix de nostre Dieu, et que par icelle nous aurons cogneu sa volonte. Et ainsi apprenons de faire valoir ceste doctrine certaine et infallible, pour nous retirer de toutes meschantes opinions, de tous erreurs, et de ce que le diable aura forgé, et que les hommes auront inventé au monde. Voila ce que nous avons à retenir, quand Moyse fait ici mention du temple de Pheor. Or cependant il adiouste aussi *que ce fut*

apres que les deux rois, Og roy de Basan, et Sehon roy des Amorrhéens, ou d'Hesebon, eurent este desconfits. Or ceste circonstance est pour redarguer le peuple, s'il ne se rend obeissant à Dieu. Nous savons selon les graces que Dieu nous fait, que nous devons estre tant plus incitez à son amour, et à sa crainte. Dieu s'est monstre liberal envers nous: cela ne nous doit-il point attirer d'autant plus à luy? Car quand un homme mortel nous est obligé par quelque benefice, il sera tenu et réputé lasche s'il ne recognoist le bien que nous luy avons fait: et combien y aura-il moins d'excuse envers le Dieu vivant? Retenons donc que Moysse fait ici mention expresse de ces deux rois qui ont este desconfits, afin que le peuple cognoisse: Or ça, nous avons eu ici deux victoires excellentes. Quand par ci devant nous avons voulu attenter contre la deffense de nostre Dieu, nous avons este repoussez vaillamment, il n'y a eu nulle vertu en nous, nos ennemis ont este comme des mouches guespes qui nous sont venus crever les yeux, ainsi que la similitude en a este donnée par ci devant. Or il y a deux rois forts et robustes qui ont este desconfits, sans qu'il nous ait rien cousté: que Dieu les a donné entre nos mains. Qui a este cause de ces deux victoires? N'a-ce pas este Dieu qui a tout conduit et gouverné? Puis qu'ainsi est qu'il a eu pitié de nous, et qu'il a commencé d'accomplir la promesse qu'il avoit faite à nos peres, et que nous en avons desia un si bon gage: ne faut-il pas que nous mettions peine à tellement nous adonner à nostre Dieu, que nous soyons du tout subiets à luy? Ne nous devons-nous point remettre en sa main, laquelle il a declaree si forte pour l'amour de nous? Voila, di-ie, comme Moysse a entendu ce qu'il recite touchant de la desconfiture de Sehon et d'Og: voire pour accuser l'ingratitude du peuple, sinon qu'il se rangeast paisiblement au service de son Dieu, auquel il estoit tant obligé. Or nous devons aussi bien appliquer ceste doctrine à nostre usage. C'est que toutes fois et quantes que nous sentons qu'il y a en nous quelque paresse, ou quelque froidure, ou bien de la rebellion, que nostre chair se rebecke, que nous n'aspirions point à Dieu d'une affection si alaigne, ne si enflambee comme il seroit requis: que nous entrons en conte des benefices que nous avons receus de luy, Povre creature, comment es-tu si lasche de ne point adherer à ton Dieu, quand il t'a declairé sa volonte? Regarde ce que tu tiens de luy: regarde les biens qu'il t'a distribué jusques ici. Que donc chacun examine combien il est obligé à Dieu, afin que nous soyons tant plus enflammez de le servir. Et en general cognoissons que non seulement il nous a creez: mais qu'apres nous avoir rachetez par le sang de nostre Seigneur Iesus Christ, comme il

avoit racheté le peuple du pays d'Egypte, et qu'il nous a par sa grace attirez à soy, que nous avons eu la doctrine de l'Evangile, ç'a este autant comme s'il nous avoit prins sous sa protection: et iournellement il nous le monstre par effect. Combien avons-nous eu d'aides et de secours en nos infirmités? ne serions-nous pas mille fois vaincus de Satan, si nostre Dieu n'avoit sa main estendue pour nous secourir? Nous serions donc tous vaincus. Que non seulement nous serions opprimez de tentations, mais nous serions abysmez du tout, sans un tel secours que l'ay dit. Puis qu'ainsi est donc que nostre Seigneur ne cesse de nous confermer iournellement en sa grace: advisons de nostre costé de prendre occasion de le servir plus ardemment, comme nous voyons qu'il en est ici parlé. Or suyvant cela Moysse adiouste qu'il a parlé au peuple d'Israel, disant, *Escoutez la Loy que le Seigneur vous fait proposer, afin de l'apprendre, et de l'observer.* Ici derechef Moysse met la preface que nous avons veu desia, c'est assavoir, que la Loy de Dieu n'est point donnée seulement, afin que les hommes l'escoutent pour savoir ce qui en est: mais c'est afin que nous soyons reformez, et que Dieu esprouve la subiection que nous luy rendons. En somme nous voyons que la doctrine de Dieu gist en pratique: et qu'il faut que nous monstrions par effect, que nous n'avons pas esté sans cause enseignez en icelle. Maintenant Moysse dit en premier lieu: *Escoutez la Loy que ie vous propose à vos aureilles, pour l'apprendre.* Comme s'il disoit, que Dieu n'entend pas que la doctrine qui nous est preschee en son Nom, et en son autorite, tombe en terre: mais qu'il faut que nous la recevions soigneusement, que nous y appliquions nostre estude. Car qui est cause que nous profitons si mal en la parole de Dieu, sinon que nous sommes occupez par trop aux choses de ce monde? Et si nous venons au sermon, si nous lisons l'Escriture sainte, cela est comme par acquit: nous ne taschons pas de nous acquitter comme il falloit pour bien observer ce qui nous est dit. Advisons donc d'estre bons escoliers, et diligens, cependant que Dieu nous fait la grace de nous instruire par sa parole. Et voila pourquoy aussi Moysse dit *qu'il l'a proposé en leurs aureilles.* Il est vray que ceste façon de parler seroit dure en nostre langage: mais elle emporte que Dieu ne parle pas un langage obscur, ou estrange à nous: mais qu'il se declaire privéement tant qu'il est requis. Puis qu'ainsi est donc que Dieu descend à nous, afin que nous ayons une declaration familiere de sa volonte: quelle excuse y aura-il si sa parole est perdue, ou qu'elle s'escoule, ou que nous ne la retenions point pour en faire nostre profit? Il est vray que selon que nous sommes lourds et ignorans, que nous trouverons

tousiours de l'obscurite beaucoup en la parole de Dieu, que cela sera trop haut, et trop profond pour nous: mais la faute à qui en doit-elle estre imputee? Or notons que tous ceux qui se pleignent que la parole de Dieu leur est un langage incogneu, que ceux-la sont ici redarguez de mensonge: et mesmes ils font tort à Dieu, et le blasphement, d'autant qu'ils nient, et despitent la grace que Moïse proteste avoir este faite au peuple, quand la Loy a este publiee. Car lors il est dit, que Dieu a parlé aux oreilles du peuple par la bouche de Moïse. Puis qu'ainsi est, la doctrine leur devoit estre assez privee: et aujourdhuy tant moins d'occasion avons-nous d'alleguer ce subterfuge, que nous n'entendons rien en ce qui est contenu en l'Escriture sainte. Car Dieu parle d'assez pres à nous, et assez familièrement: il ne tient sinon que nous n'avons point les oreilles percees pour l'escouter. Et ainsi notons bien qu'il ne reste sinon que nous soyons attentifs pour profiter en la doctrine. Mais cependant il nous faut revenir à ce que nous avons touché, *qu'elle soit gardee, et du tous suivie*. Car si nous approuvons seulement la parole de Dieu, et que nous luy rendions tesmoignage qu'elle est bonne, et vraie, et sainte: Dieu en sera bien tenu à nous. Que faut-il donc? Voici Dieu qui veut esprouver s'il sera maistre ou non. Car voila qui reigle nostre vie: c'est que nous n'enquerions point seulement de ce qu'il nous dit: mais que nous renoncions à nos propres desirs et affections, et que nous ne demandions sinon de luy complaire, sinon d'estre gouvernez par luy, et par sa iustice. Quand donc nous aurons cela: voila une bonne esprouve que Dieu a une telle superiorité, comme il le merite. Mais iusques à tant que nous soyons là venus: nous ne saurons que c'est d'avoir profité en la doctrine. Que ce mot donc de *faire* vienne tousiours en memoire à ceux qui oyent la parole de Dieu. Comment? Voici Dieu qui nous fait la grace que nous soyons enseignez. Et pourquoy est-ce? ce n'est pas afin que nous prestions l'oreille pour dire: Voila bien dit, cela est bon: mais c'est afin que nostre vie soit reformee, et que d'autant que c'est une bonne reigle et certaine, que nous n'errions plus, comme nous avons fait, et comme font les povres ignorans qui sont esgarez hors du droit chemin, et qui ne sont point enseignez comme nous, ausquels la doctrine doit servir de mortification, afin que Dieu domine par dessus nous, et que nous luy soyons subiets. Voila en somme ce que Moïse a entendu quand il proteste au peuple en ceste preface, qu'il leur propose la Loy, non point afin qu'ils l'escoutent, qu'ils en ayent les oreilles battues seulement: mais afin qu'ils la gardent, et qu'ils la reçoivent. Or il allegue pour confirmation de cela: *Que Dieu a con-*

Calvini opera. Vol. XXVI.

tracté son alliance avec le peuple en la montagne d'Horeb, pour tousiours tant mieux induire le peuple à la crainte de Dieu, et à son obeissance. Car si Dieu seulement exigeoit ce qui luy est deu: encores serions-nous assez tenus d'adherer à luy, et de nous astringre à ses commandemens. Au reste quand il luy plaist par sa bonté infinie de venir là comme en traicté commun, et qu'il s'oblige mutuellement à nous sans qu'il y soit tenu, qu'il articule, qu'il vueille estre nostre pere et sauveur, qu'il nous reçoive pour son troupeau, et pour son heritage, que nous soyons sous sa protection, qu'il nous propose la vie eternelle: quand toutes ces choses-la se font, ne faut-il pas que nous ayons nos coeurs amollis, encores qu'ils fussent de pierre? Quand les creatures voyent que le Dieu vivant s'abaisse iusques là, qu'il veut entrer en traicté pour dire: Or sus, regardons comment nous sommes: il est vray qu'il y a une distance infinie entre vous et moy, et ie vous pourroye commander ce que bon me semblera, sans avoir rien de commun avec vous, et vous n'estes pas dignes aussi d'approcher de moy, et d'avoir nulle accointance avec celui qui vous peut commander ce qu'il veut, sans vous faire autre declaration, sinon: Voila ce que ie veux, et ce que i'enten: mais voici, ie me demets de mon droit, ie me vien ici presenter pour estre vostre conducteur et sauveur, ie vous veux gouverner, vous estes comme ma petite famille: moyennant que vous-vous contentiez de ma parole, ie seray vostre Roy. Et cependant ne pensez pas que l'alliance que j'ay faite avec vos peres, soit à intention de rien gagner sur vous: car ie n'ay nul besoin, ni indigence de rien qui soit: et que me pouvez-vous faire aussi? mais ie procure vostre bien et vostre salut. Ie suis donc ici prest de contracter par article, et de m'obliger à vous de ma part. Quand le Dieu vivant s'abaisse iusques là, ie vous prie, ne faut-il pas que nous soyons plus qu'ingrats si nous ne sommes abbattus pour nous humilier sous luy, et nous deporter de tout orgueil et hautesse? Ainsi donc ce n'est point sans cause que Moïse parle ici de l'alliance que Dieu a contractee avec son peuple, afin que sa bonte et sa grace soit cogneue principalement. Or si cela avoit lieu du temps de la Loy: aujourdhuy il y a une raison plus grande. Car nostre Seigneur n'a pas seulement contracté pour un temps avec les Juifs: mais quand il a envoyé son Fils unique, alors il s'est declairé nostre pere, et sauveur plus amplement beaucoup qu'il n'avoit fait, et d'une façon tant douce et amiable que rien plus: que c'est autant comme s'il nous avoit ici desployé ses entrailles. Quand donc Dieu nous a donné son coeur en la personne de nostre Seigneur Iesus Christ, et que nous oyons mesme la protestation que fait Iesus Christ, qu'il ne nous

16

appellera plus ses serviteurs, mais ses amis, d'autant qu'il s'est communiqué à nous tant privement. **Je vous prie, ne faut-il pas que le diable nous ait ensorcellez, si nous ne sommes esmeus à nous ranger du tout à luy, renonçans à nous, et à toutes nos affections? Si donc nous sentons qu'il y ait en nous quelque malice qui nous empesche de servir à Dieu, si nous sentons de la paresse, si nous sommes trop endormis au monde, pour nous reveiller, pour nous induire à magnifier Dieu, que nous ayons memoire de ceste alliance laquelle le Seigneur a contractee avec nous. Or là dessus Moyse adiuste: *Ce n'a point este avec vos peres que Dieu a fait l'alliance: mais avec nous: voire, nous qui auiourd'huy somme tous vivans.* Ce passage ici peut estre doublement entendu. Car on pourroit le prendre comme une comparaison que fait Moyse pour mieux declairer que le peuple qui vivoit adonc, pouvoit estre tant plus enflambé de servir à Dieu, pource qu'il avoit receu plus de grace que ses peres. Et voila aussi à quel propos il dit en Exode: *Je n'ay pas communiqué ce nom ici à vos peres. Dieu parlant à Moyse, luy dit qu'il ne s'est pas tant manifesté estre Dieu à Abraham, Isaac et Iacob, comme il commande de le faire à Moyse.* Par cela il signifie que le peuple devoit estre maintenant attentif, pource que Dieu se reveloit à luy d'une façon non accoustumee. Ainsi en ce passage, on pourroit dire, Dieu n'a point fait une telle alliance avec nos peres. Il est vray que Dieu avoit parle à ses serviteurs Abraham, Isaac, et Iacob, et les avoit assez instruits. Et notamment il est dit au 18. chap. de Genese: *Celeray-ie à mon serviteur Abraham ce que ie veux maintenant executer sur Sodome, et Gomorrhe? car ie say qu'il instruira sa famille en mes decrets, en mes ordonnances, en mes iugemens et droitures.* Voila donc Abraham qui a suffisamment enseigné sa famille, voire non point d'une façon maigre, mais en iugemens, en statuts, en ordonnances: bref il falloit dire qu'Abraham avoit bien la Loy de Dieu imprimee en son coeur. Mais si est-ce encores qu'il y a une grace qui n'estoit point à mespriser, quand Dieu a envoyé sa Loy en deux tables, et qu'il avoit voulu qu'il y eust une instruction permanente en son peuple, et que les choses nous fussent aussi bien testifiees, comme elles sont. Voila donc ce que nous pourrions recueillir de ce passage, c'est que Moyse allegue au peuple: *Mes amis, cognoissez le bien que Dieu nous fait auiourd'huy, voire lequel il n'a point fait à nos peres: car il ne leur a point baillé la Loy par escrit comme à nous, il ne leur a point declairé les choses par le menu. Il est vray qu'il les a instruits suffisamment, et tant qu'il estoit requis pour leur salut: mais encores voiei un degré plus haut que celuy auquel***

nous sommes parvenus auiourd'huy: et tant plus devons-nous approcher de luy, quand nous voyons qu'il est ainsi descendu à nous. Voila l'intention de Moyse, si nous prenons ce passage en telle sorte. Comme qui diroit auiourd'huy, que Dieu n'a point fait à nos peres comme à nous. Et c'est ce que nostre Seigneur Iesus Christ disoit à ses disciples: *Plusieurs Rois et Prophetes ont désiré de voir les choses que vous voyez, et d'ouyr les choses qui vous sont preschees: et toutesfois il n'ont pas eu leur souhait. Puis qu'ainsi est donc que Dieu nous a voulu preferer par sa misericorde infinie aux Patriarches et Prophetes: comme aussi il est dit, que les Prophetes ont plus servi à nostre temps, qu'au leur.* Par cela nous devons estre enseigne de venir à luy, et nous adonner du tout à sa doctrine. Toutesfois quand tout sera bien regardé, combien que ce que nous venons de reciter soit bien utile, et que l'exhortation soit amenee souvent en l'Escriture sainte: si est-ce que quand on aura poisé tous les mots, Moyse a entendu que Dieu n'avoit point fait son alliance avec ceux qui avoyent ouy la Loy le premier iour qu'elle fut publiee, c'est à dire, non pas seulement à eux: mais à ceux qui ont survescu, et qui ont succédé en leur place apres leur trespas. Ainsi en somme Moyse a voulu ici monstrier que la Loy n'estoit point mortelle, pour seulement durer la vie de ceux qui l'avoyent ouye premierement: mais que c'estoit une doctrine qui devoit avoir sa vigueur et son autorité à iamais. Le Seigneur nostre Dieu (dit-il) n'a point contracté avec nos peres, c'est à dire, il n'a pas seulement voulu avoir nos peres pour son peuple, il ne s'est point astraint à eux, tellement que sa Loy ne servist sinon pour quarante ou cinquante ans: mais il a contracte une alliance avec nous aussi bien, et avec ceux qui n'estoyent point nais quand la Loy fut publiee. Vous donc qui n'avez point este en la montagne d'Horeb, qui n'avez point veu le feu en la montagne: que vous sachiez neantmoins que vostre Dieu vous a alors adoptez à soy, et qu'il a fait une alliance en laquelle vous estes aussi bien comprins. Il vous faut donc observer sa Loy, d'autant qu'elle a este establie pour estre permanente, pour durer d'aage en aage, et pour estre preschee iusques en la fin du monde. Voila le vray sens et naturel de Moyse. Et de ceci nous pouvons recueillir une bonne doctrine, c'est assavoir, que si nous n'avons point este du commencement que l'Evangile s'est publié, si nous n'avons point veu ce qui nous est recité de la Loy: qu'il ne faut pas pourtant que la parolle de Dieu perde son autorite. Et pourquoy? Il est vray quand Dieu a suscité Moyse, que ç'a este une grace speciale qu'il a faite au peuple qui vivoit adonc: mais cependant l'autorite de la Loy

ne doit point estre amoindrie: car elle contient la verite de Dieu qui demeure à tousiours, et qui ne varie point, qui n'est point caduque à la façon des hommes. Il est dit que les hommes sont comme une fleur, ou comme une herbe qui est incontinent fletrie et sechee: mais la verité de Dieu est tousiours permanente. Or ceste verite-la qui ne change point, et qui n'est point variable, est contenue en la Loy. Il est vray que la Loy, quant aux ceremonies, est bien abolie: mais quant à la substance, quant à la doctrine qui y est contenue, elle a tousiours sa vertu, elle ne dechet point. Ainsi donc notons, que si nous n'avons pas este du temps de Moyse: que ce n'est pas à dire que nous puissions mespriser les remonstrances qu'il a faites, et qui sont contenues en la Loy. Et pourquoy? Car il a parlé à nous: il n'a point seulement parlé à ceste multitude qui fut assemblee en la montagne d'Horeb: mais il a parlé à tout le monde en general. Si cela est dit de la Loy: par plus forte raison de l'Evangile. Car, comme nous avons dit, la Loy, quant aux ombrages et figures, s'en est allee en decadence, mais en l'Evangile il n'y a rien de semblable. Ici nostre Seigneur fait son testament nouveau et eternal, il y a une alliance qui dure d'aage en aage. Que faut-il donc, quand l'Evangile se presche? que nous sachions que le Fils de Dieu est venu au monde, non pas seulement pour enseigner ceux avec lesquels il a conversé estant homme mortel: mais il les a acquis à Dieu son Pere, et a appellé le monde à salut, quand il a commis ses Apostres à ce que leur voix resonast par tout le monde, pour faire participans de sa doctrine ceux mesmes qui ne les ont point ouïs: laquelle aussi il nous faut auioird'huy recevoir, comme si Iesus Christ estoit encores au milieu de nous, comme si les Apostres parloyent de leur propre bouche. Voila (di-ie) ce que nous avons à retenir de ce passage. Et ainsi que nous ne facions nul changement en l'Eglise de Dieu, et que nous n'attentions pas de rien innover en sa parolle, sachans qu'il veut qu'il y ait tousiours un train egal, et une teneur. Car s'il a donné son Evangile, et qu'il ait establi un certain regime du temps des Apostres, et en l'Eglise primitive: il faut là venir, et nous y faut arrester. Si nous en faisons autrement: c'est autant comme si nous voulions faire la parolle de Dieu mortelle et corruptible avec nous. Ainsi donc apprenons, combien que le monde soit variable, combien qu'il se face tous les iours des revolutions, et mesmes qu'il n'y ait celui de nous qui n'ait des opinions beaucoup qui luy trottent au cerveau, qu'il n'est point question toutesfois d'avoir ceste liberte de faire maintenant d'un, et puis d'un autre. Pourquoy? Dieu n'a point contracté son alliance avec nos peres: mais avec nous qui vivons

auioird'huy. Cependant donques que nous sommes au monde, cognoissons que Dieu nous y gouverne, qu'il nous monstre le chemin, afin que nous ne soyons point pelerins errans pour vaguer ça et là, pour nous destourner apres nos appetis: mais que nous-soyons conduits comme par sa main. En somme quand Moyse dit ici: *Nous qui vivons tous auioird'huy*, c'est pour monstre que les hommes durant leur vie ne doivent pas se forger aucune loy nouvelle, qu'ils ne doivent pas auioird'huy avoir d'un, et demain d'autre. Et pourquoy? Car la vie est en la Loy de Dieu, qui nous doit suffire: profitons seulement en icelle en regardant ce qui a tendu à cela. Et au reste il n'y a nulle doute que Moyse ne reproche ici au peuple l'ingratitude qui sera en luy, sinon qu'il dedie sa vie au service de Dieu. Comme s'il disoit: Comment vivons-nous? n'est-ce pas d'autant que nostre Seigneur nous a mis en ce monde? Et puis que la vie qu'il nous a donnee, est de luy, ne la devons-nous point appliquer à son service? ne doit-elle point estre du tout consacree à sa volonte? Voila donc la reproche que fait ici Moyse à tous ceux qui s'esgarent, et qui ne poursuivent point à la parolle de Dieu. Mais cependant si nous faut-il retenir ce que nous avons touché, c'est assavoir que nous n'avons point une doctrine de trois iours: mais que cependant que nous vivons, qu'il nous faut estre confermez en icelle. Quand une fois nous aurons receu ce qui est contenu en l'Ecriture sainte, que nous-nous estudions d'y profiter, et de nous y avancer, tellement que iusques à ce que Dieu nous retire de ce monde, nous croissions tousiours en cela, sachans qu'il nous veut tenir en son alliance: que luy de son costé ne sera point desloyal ni inconstant, mais qu'il sera ferme en son propos. Si cela est, que nous facions le semblable: et que cependant que nous vivrons, que nous n'ayons autre regard sinon d'adherer à luy, voire comme il nous le monstre par sa parolle. Car il ne faut point que nous pretendions de nous conioindre et unir à nostre Dieu par nos fantasies: mais selon qu'il s'approche de nous, que nous venions à luy: et y estans venus, que nous advisions de nous y tenir. Voila donc ce que nous avons à recueillir de ce passage, pour estre disposez à recevoir l'instruction qui sera donnee ci apres de la Loy de Dieu et de ses commandemens.